



ORDRE DE MISSION AVEC FRAIS - ETAT PREVISIONNEL DES FRAIS

Je soussigné(e), _____

- Responsable du service/pôle/direction _____
 Cadre ou cadre supérieur du service/ pôle _____

Désigne :

Nom et Prénom : _____

Grade / Fonction : _____

Matricule : _____

Objet de la mission :

Lieu (adresse complète) : _____

Date des déplacements : du _____ au _____

Moyen de transport :

- Train
 Véhicule CHU
 Avion
 Véhicule personnel

Les frais prévisionnels occasionnés par la mission sont renseignés dans le formulaire au verso.

Angers, le :
Signature

Angers, le

Avis du directeur du pôle Politique sociale :

- Favorable
 Défavorable

Motif : _____

Clément TRIBALLEAU

Directeur du pôle Politique sociale

L'ordre de mission, établi avant le début des activités, est transmis au service de la gestion du temps de travail 2 semaines avant le début d'une mission en France métropolitaine et 4 semaines avant le début d'une mission hors métropole et à l'étranger.

Le départ en mission n'est autorisé qu'après validation du directeur du pôle Politique sociale ou son représentant. Un document qui arriverait après le déplacement sera considéré comme non recevable et ne sera pas régularisé à postériori.



ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS

Ce document est complété pour tout ordre de mission avec frais.

Nom/Prénom : _____ Matricule : _____ UF : _____
 Grade : _____ Service : _____
 Résidence administrative : CHU Angers

FRAIS PREVISIONNELS DE TRANSPORT :

Moyen de transport

	<i>Aller</i>	<i>Retour</i>
<input type="checkbox"/> Chemin de fer	Lieu de départ :	Lieu de départ :
<input type="checkbox"/> Véhicule CHU	Date et heure :	Date et heure :
<input type="checkbox"/> Avion	Lieu d'arrivée :	Lieu d'arrivée :
<input type="checkbox"/> Véhicule personnelCV	Date et heure :	Date et heure :

Montant des frais de transport :

- Billets SNCF Aller-Retour.....
- Suppléments (péages autoroutiers).....
- Tickets (transports en commun).....
- Indemnités kilométriques.....

TOTAL (frais de transport) :

ETAT PREVISIONNEL DES FRAIS HOTELIERS :

<i>Nombre</i>	<i>Prestations</i>	<i>L'unité</i>	TOTAL
	Repas	20.00 €	
	Nuitée : villes (- de 200 000 habitants)	90.00 €	
	Nuitée : grandes villes + communes du Grand Paris (+ de 200 000 habitants)	120.00 €	
	Paris	140.00 €	

Total des frais hôteliers :

Angers, le

Signature :

TOTAL GENERAL :